

Le Groupe SOS signe la charte Relations fournisseurs responsables, une première pour l'ESS !

Le Groupe SOS s'engage à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de ses fournisseurs.



La charte « Relations fournisseurs responsables » a été signée le 28 janvier au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, en présence d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie Sociale, solidaire et responsable, de Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises, et de Nathalie Leroy, Déléguée générale du CNA. Co-crée en 2010 par le Conseil National des Achats (ex-CDAF) et le Médiateur du Crédit, il s'agit d'une belle récompense pour le CNA et la Médiation des Entreprises, puisque le GROUPE SOS est le premier acteur majeur de l'ESS à

s'engager officiellement dans cette démarche équilibrée et durable avec ses fournisseurs et qu'il rejoint les plus de 2 000 signataires de cette Charte.

En approuvant les 10 engagements de la charte « Relations fournisseurs responsables » à Bercy, le GROUPE SOS, dont les Achats sont dirigés par Marion Zemanik, s'engage aujourd'hui à :

- adopter des pratiques responsables vis-à-vis de ses fournisseurs (notamment à travers la nomination d'un Médiateur) ;
- intégrer la problématique environnementale dans ses Achats ;
- équilibrer de manière systématique les fournisseurs nationaux et locaux dans ses choix.

Ces engagements s'inscrivent dans la continuité des actions menées par le Groupe SOS, et renforcent la cohérence de ses démarches. Les achats du Groupe SOS sont, depuis 10 ans déjà, menés par les équipes en charge du Développement Durable. Une démarche aussi forte de sens qu'atypique. ■

« Il est plus que jamais essentiel en période de crise de continuer à respecter ses engagements vis-à-vis de ses fournisseurs, voire de les soutenir lorsque c'est possible, a réagi Natacha Tréhan, Maître de Conférences en Management Stratégique des Achats. Non seulement cela permettra de sortir plus vite de cette crise en limitant les défaillances d'entreprises, mais au moment de la reprise, un fournisseur que vous avez aidé, respecté, vous considérera comme un client cible ! Par ailleurs, un fournisseur en bonne santé financière, c'est un fournisseur qui a plus de CAF (Capacité d'Autofinancement) et donc qui pourra investir dans l'usine 4.0, dans de la R&D... au bénéfice de ses clients ! Et il fera bénéficier de ses innovations prioritairement à ses clients cibles ! Nous sommes dans le cercle vertueux des Relations Fournisseurs Responsables et Durables. Alors bravo au CNA de promouvoir ces Relations Fournisseurs Responsables et Durables et bravo à Jean-Marc Borello pour s'être engagé dans cette démarche ! Continuons tous ensemble dans cette voie. »